

FÉDÉRER LES CENTRES MÉDICO-PSYCHO PÉDAGOGIQUES



La FDCMPP est une association loi 1901, bénéficiant de la reconnaissance d'utilité publique, dont le but est de représenter, mobiliser, et engager les CMPP dans une réflexion et des actions communes au niveau local et au niveau national. La FDCMPP a vocation de dynamiser le présent, préparer et garantir l'avenir des CMPP, préserver la richesse des pratiques et les valeurs communes des équipes dans une éthique de soin, respectueuse de la singularité des personnes accueillies et de leurs droits fondamentaux.



NOTRE HISTOIRE

La FDCMPP a succédé en 2010 à la Fédération des Associations Nationales de CMPP (FANCMPP) qui regroupait depuis 2003 :

- L'Association Française des CMPP, reconnue d'utilité publique en 1963
- L'Association Nationale des CMPP
- Le GRAMES des CMPP
- L'Association des CMPP territoriaux.

Les CMPP et leurs équipes se trouvent ainsi, pour la première fois pourvue d'une organisation unitaire, les représentant dans leurs valeurs communes ainsi que dans la richesse et la variété de leurs pratiques.



NOTRE ORGANISATION

La FDCMPP, structurée à partir des groupements régionaux ou départementaux existants ou à créer, est constituée :

- De CMPP adhérents et de personnes physiques qui composent l'Assemblée Générale.
- D'un conseil d'administration de 24 membres élus par l'Assemblée Générale.
- D'un bureau élu par le C.A. qui se réunit régulièrement.
- Des correspondants régionaux qui font le lien entre la FDCMPP et les CMPP adhérents, les équipes.
- De commissions et groupes de travail.



NOS MISSIONS

Défendre les intérêts des CMPP et des professionnels qui y travaillent, et représenter ses adhérents auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux.

Fédérer les professionnels de CMPP, dont la mission est la prévention, le diagnostic et le traitement des troubles psychiques, neurodéveloppementaux et/ou les problématiques psycho-sociales des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Inciter à la création et au développement de nouveaux CMPP et antennes, pour appliquer le principe d'égalité d'accès à des soins de qualité équivalente sur l'ensemble du territoire national.

Promouvoir la recherche et la réflexion sur les pratiques thérapeutiques et sociales, et en tirer les conséquences en termes d'adaptation de nos dispositifs.

Organiser et assurer la formation et perfectionnement professionnel au moyen de stages, de journées d'étude, de colloques, de séminaires, de publications...

Informier : être un centre ressource de liaison, d'information réciproque, de communication par tout moyen adapté.

Développer des partenariats actifs avec : les associations gestionnaires de CMPP et les collectivités territoriales, les associations représentatives des usagers, et tout autre acteur lié à notre champ d'intervention.



**ASSOCIATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE**



36-40 rue de Romainville - 75019 Paris

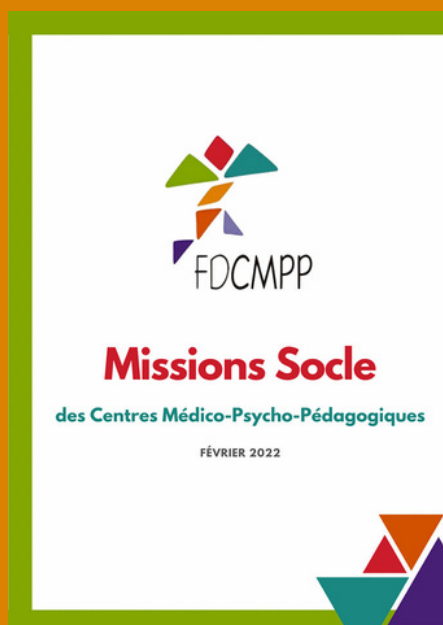
01 42 38 20 71

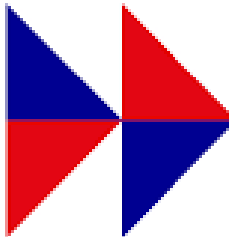
secretariat@fdcmpp.fr

www.fdcmp.fr



**Pour en savoir plus, consultez les
"Missions socle des CMPP"**



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**